EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Magali GALLAIS à Cyril CINEUX, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à M. Guillaume VIMONT.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 sans laisser de pouvoir.
Jérôme GODARD quitte la séance pendant le débat de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Christian PORTEFAIX quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 40

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UN ORGANISME PUBLIC

Le crédit inscrit au budget 2016 pour soutenir les projets des organismes publics s'élève à 14 350 euros, et son reliquat est, à ce jour, de 13 350 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

UNIVERSITE BLAISE PASCAL : 800 euros

La Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, créée en 2006, et rattachée à l'Université Blaise Pascal, rassemblant près de 350 enseignants, chercheurs et 300 doctorants, organise, le 10 novembre prochain, un événement pour célébrer les dix ans de son existence.

Cet événement comprend plusieurs manifestations qui se dérouleront tout au long de la journée:

- inauguration, à 11h sur les grilles du jardin Lecoq, de l'exposition, composée de 15 panneaux présentant des portraits des chercheurs et des objets de leurs recherches,
-un buffet et la présentation d'une autre exposition thématique comprenant des témoignages de docteurs en science et des programmes de recherches de la MSH depuis dix ans,
-une table ronde sur les enjeux de l'interdisciplinaire et un film sur l'archéologie aérienne d'un ingénieur de recherche,
-une conférence grand public animée par le sociologue François Dubet.

Les Maisons des Sciences de l'Homme étant un marqueur indispensable des vingt plus grands sites universitaires français, l'objectif de cet événement est double. Il s'agit de présenter le travail de recherche réalisé par la Maison des Sciences de l'Homme durant dix ans, d'une part, et de montrer l'importance de la recherche en Sciences Humaines et Sociales à Clermont-Ferrand à un large public, d'autre part.

Pour mettre en valeur Clermont-Ferrand en tant que grande ville universitaire et organiser l'événement, la Maison des Sciences de l'Homme a prévu un budget de 6 810 euros. La Maison des Sciences de l'Homme sollicite de la Ville de Clermont-Ferrand une aide financière à hauteur de 800 euros pour cette opération.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2016

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER